

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail- Patrie  
.....

**MINISTÈRE DE LA PROMOTION  
DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE**  
.....



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace- Work- Fatherland  
.....

**MINISTRY OF WOMEN'S  
EMPOWERMENT AND THE FAMILY**  
.....

# **GUIDE D'EDUCATION PRENUPTIALE, MATRIMONIALE ET FAMILIALE**

## **TOME 1 : GENERALITES**

Yaoundé, décembre 2012



**Mme ABENA ONDOA née OBAMA Marie Thérèse,**  
Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES ABREVIATIONS.....	v
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>CHAPITRE I : OBJET DU GUIDE</b> .....	3
I.1. CONTEXTE GENERAL DES PROGRAMMES D'EDUCATION PRENUPTIALE, MATRIMONIALE ET FAMILIALE .....	3
I.1.1. LA FAMILLE : CELLULE DE BASE DE LA SOCIETE.....	3
I.1.2. LA FAMILLE : INSTITUTION SOCIALE MENACEE PAR LES MUTATIONS DE LA SOCIETE.....	4
I.2. JUSTIFICATION DU GUIDE D'EDUCATION PRENUPTIALE, MATRIMONIALE ET FAMILIALE .....	5
I.2. 1. L'EDUCATION PRENUPTIALE.....	6
I.2.2. L'EDUCATION MATRIMONIALE .....	7
I.2.3. L'EDUCATION A LA VIE FAMILIALE.....	8
<b>CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUELET METHODOLOGIQUE DU GUIDE</b> .....	9
II.1. CADRE CONCEPTUEL DU GUIDE .....	9
II.2. METHODOLOGIE DU GUIDE D'EDUCATION PRENUPTIALE, MATRIMONIALE ET FAMILIALE .....	10
II.2. 1.INTERVENTION INDIVIDUELLE .....	10
II.2. 2.INTERVENTION DE GROUPE .....	14
II.2.3. INTERVENTION COMMUNAUTAIRE.....	26
<b>CONCLUSION</b> .....	33
BIBLIOGRAPHIE.....	34

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : synthétique de l'intervention individuelle.....	12
Tableau 2: les activités d'information en animation sociale .....	31
Tableau 3: les outils d'information et la sensibilisation sociale .....	32

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

MINPROFF : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille

## INTRODUCTION

En réponse aux besoins diversifiés d'encadrement de la famille Camerounaise, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) a entrepris d'élaborer un programme d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale. Il s'agit de définir un cadre éducatif de renforcement des capacités des familles et des intervenants sociaux chargés de la prise en charge des familles en vue de la promotion et de la protection de cette structure sociale de base.

La notion d'éducation dans la famille s'inspire à la fois des rôles fondamentaux que cette entité sociale est appelée à jouer et des exigences de développement auxquelles doivent participer ses membres. « *L'éducation est ce pour quoi la famille institution naturelle est faite, et ce au travers de quoi elle se fait* » (La Croix, 1982).

En effet, la famille est avant tout une école d'enrichissement humain, basée sur le droit et le devoir d'éducation des parents, de par leur lien avec la transmission de la vie. Cette responsabilité parentale s'étend tout au long de la période cruciale de développement et de socialisation des enfants, permettant à ceux-ci d'atteindre leur plein épanouissement social.

D'autre part, l'exercice des rôles sociaux reconnus à la famille, la recherche permanente de son équilibre et de son épanouissement dans un environnement complexe quasi hostile, soulèvent la nécessité de renforcer les capacités des acteurs internes et externes à la famille.

Le rôle de l'éducation dans la famille et en faveur de la famille demande par conséquent un développement des connaissances relatives aux situations sociales propres à cette institution, un apprentissage des habiletés reconnues dans l'exercice de ses différentes fonctions et une prise de conscience des attitudes nouvelles attendues des différents acteurs.

Le présent guide vise à soutenir les efforts des intervenants sociaux impliqués dans le processus de renforcement du rôle social de la famille et de maintien de l'équilibre de cette institution de socialisation et de stabilisation de la société camerounaise, sévèrement ébranlée par les changements socioéconomiques.

Sa conception a été faite autour d'une vision qui relève de l'organisation, de la planification et de l'élaboration de projets d'intervention directe. La relation

d'apprentissage, d'aide ou d'animation est faite dans une interaction de face à face, par la mise en place d'un groupe ou d'une organisation communautaire. Elle utilise prioritairement les savoirs, savoir-faire et savoir-être pour répondre aux besoins des clients en matière de pré-nuptialité, de relation matrimoniale et de vie familiale.

Le guide du Programme d'Education Prénuptiale, Matrimoniale et Familiale fournit un cadre exploratoire de développement local des connaissances et des pratiques éducatives en faveur des familles et de leurs membres. Nul doute que cette initiative prometteuse va aller en s'enrichissant avec les données informationnelles issues de ses premières évaluations des pratiques, des expériences et des idées sur sa récontextualisation, afin de toujours l'adapter à des situations locales variées.

Pour garantir son utilisation efficace, le guide est présenté en deux volumes. Le premier volume intitulé généralités traite du contexte, de la justification du guide, et de la méthodologie d'intervention. Le second regroupe un ensemble de fiches d'outils ou fiches de travail, facilitant l'intervention des acteurs de l'encadrement des familles dans les domaines de la pré-nuptialité, de l'éducation matrimoniale et de l'éducation familiale.

## CHAPITRE I : OBJET DU GUIDE

Consacré à la présentation de l'objet du guide, ce chapitre s'articule autour de deux principaux points à savoir :

- le contexte général des programmes d'éducation prénuptiale, matrimoniale et familiale ;
- et la justification de ceux-ci.

### I.1. CONTEXTE GENERAL DES PROGRAMMES D'EDUCATION PRENUPTIALE, MATRIMONIALE ET FAMILIALE

Le contexte examine la notion de famille sous deux angles, d'abord comme cellule de base de la société, et ensuite comme une institution dont la cohésion est menacée par les mutations de société.

#### I.1.1. LA FAMILLE : CELLULE DE BASE DE LA SOCIETE

Le préambule de la Constitution dispose que « *la Nation protège et encourage la famille base naturelle de la société humaine ; elle protège la femme, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées* ». Cette déclaration énonce la détermination de la Nation à promouvoir les droits de la cellule familiale et ceux de ses membres, à consolider la famille comme institution sociale et à encourager sa cohésion afin de lui permettre de remplir sa mission de soutien affectif, financier et matériel, indispensable au bien-être de ses membres.

A l'observation, la réalité ne semble pas refléter totalement cette volonté politique. En effet, à l'ouverture de la Conférence Annuelle de ses Services Centraux, Déconcentrés et Unités Techniques Spécialisées tenue à Yaoundé du 20 au 21 avril 2010, Madame le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille a relevé, sur la base d'une étude statistique menée dans cinq régions du pays en 2009 que la famille est aujourd'hui à la croisée des chemins, laminée par de multiples problèmes sociaux parmi lesquels les violences conjugales et familiales.

D'après l'article 12 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme « *la famille est l'élément naturel et fondamental de la société* », le pont entre cette société et l'individu et la matrice intégrative de l'être humain dans cette même société. Elle est considérée sous trois angles :



- d'abord comme unité psychobiologique où les membres sont unis par des liens multiples et variés : liens de sang, parenté, sentiments personnels et liens émotifs de ses membres, liens légaux, liens de fait ;
- une unité sociale spécifique où les membres vivent ensemble dans la même résidence, partageant des tâches et des fonctions sociales. En somme, une communauté humaine caractérisée par une dynamique unique de relations interpersonnelles (parent, couple, parent-enfant, parent-groupe) ;
- un milieu de développement personnel et social des individus, un socle de développement de la société, ayant besoin de supports collectifs et publics.

Cette compréhension soulève aujourd'hui certaines préoccupations importantes au niveau des valeurs. Il y a la distinction de plus en plus évidente entre famille et mariage. Si au départ ils apparaissent comme deux entités intégrées, la famille et le mariage se présentent désormais comme deux institutions distinctes mais complémentaires. La famille, selon les convictions de ses membres, les cultures et les termes de contrat civil, doit être fondée sur le mariage. La réalité actuelle permet de constater qu'elle est de plus en plus axée sur la relation parent-enfant et sur la communauté humaine qui entoure cette relation. Aussi apparaît-il plusieurs types de structures familiales et une diversité de mode de vie pour les hommes et les femmes, une évolution des rapports humains et des rôles sociaux.

A côté de la famille traditionnelle avec ses systèmes de parentés multiples et variés, on note l'accroissement des familles uni-parentales, des familles dirigées par des grands parents, des familles recomposées.

A la suite de ces différents constats, il apparaît essentiel de se préoccuper de la nécessité de permettre à la famille et au réseau social des familles de continuer à offrir à leurs membres un excellent mécanisme de soutien matériel, social et affectif et de sécurité dont ils ont besoin.

### **I.1.2. LA FAMILLE : INSTITUTION SOCIALE MENACEE PAR LES MUTATIONS DE LA SOCIETE.**

La famille est une institution sociale dont l'importance est liée à sa fonction de première cellule de vie. C'est auprès d'elle que la société puise sa force. Aujourd'hui, elle doit faire face à de nombreuses crises causées par les mutations sociales notamment la modification des structures de l'économie, de l'emploi, de la

commercialisation et des modes de vie, la famine, la pauvreté, le chômage, la consommation des drogues, les pandémies telles que le VIH/SIDA.

Par ailleurs l'introduction de l'instruction par la tradition écrite, en lieu et place de la tradition orale a changé les liens sociaux et psychologiques au sein de la famille.

De même, la transformation des rôles sociaux a conduit au questionnement des stéréotypes traditionnels au profit de plus de liberté individuelle dans le choix des rôles sociaux et familiaux et a assuré la promotion des droits humains au sein des familles notamment : la réduction de la tutelle des individus dans les familles, la promotion de la femme et du genre, promotion des droits de l'enfant, promotion sociale des personnes handicapées et des personnes du 3<sup>ème</sup> âge, de la lutte contre les violences. Dans le même ordre d'idées, l'accès aux services sociaux de base (santé, nutrition, éducation, sécurité sociale) s'est amélioré pour les familles et leurs composantes.

Traditionnellement bâtie sur l'autorité et l'intérêt collectif, la famille doit faire face à l'éruption de forces nouvelles, de prises de conscience individuelles. *« Il serait souhaitable que l'autorité du patriarche reste acceptée, que le respect se teinte d'affection, que l'obéissance n'empêche pas la libre initiative, que le sens communautaire s'accorde avec le respect et la mise en valeur de la personnalité »* (Binet, 1979).

Le développement harmonieux des familles est lié à celui des personnes qui la composent. Considérant le fait que la famille n'est pas une simple juxtaposition d'individus, mais un regroupement de personnes en relation les unes avec les autres, la transformation des rôles sociaux et familiaux devrait permettre à tous les membres d'être valorisés comme personnes, de se sentir autonomes et de l'être dans les faits, d'avoir la possibilité de faire leur propre choix face aux rôles sociaux et familiaux et de développer des solidarités avec les autres membres de la famille.

## **I.2. JUSTIFICATION DU GUIDE D'EDUCATION PRENUPTIALE, MATRIMONIALE ET FAMILIALE**

Parmi les réponses sociales de protection de la famille, il y a celles qui privilégient le renforcement des forces inhérentes à la famille. Il s'agit d'aider les membres à réaliser pleinement leur potentiel : les parents doivent assumer leurs

responsabilités conjugales et familiales ; les enfants se doivent de poursuivre le développement total de leur personnalité afin de contourner l'interminable adolescence ; la famille doit continuer d'être un véhicule d'évolution sociale positive qui offre à chaque membre une opportunité d'épanouissement, de sécurité et le droit à une vie décente.

L'éducation à la vie familiale sous tous ses aspects est l'une des approches stratégiques à ces réponses. « *L'éducation est ce pourquoi la famille est faite, elle n'est pas un enseignement, elle est un apprentissage* » (Lacroix, 1982). Elle forme l'homme « *par l'école des sentiments* » (Lacroix, op.cit.) qui est l'école la plus puissante. La famille est à ce titre le véritable lieu d'éducation, vue sous l'aspect de « *la formation des tendances fondamentales, intellectuelles et affectives ayant pour objet la nature de nos semblables* » (Lacroix, op. cit.).

L'éducation n'est pas seulement inhérente à la famille, elle est aussi une de ses fonctions sociales fondamentales. Malgré le nombre croissant de ceux qui tiennent l'éducation comme un droit essentiel de tout individu, la famille, en tant qu'institution d'enseignement de base, reste le premier centre d'apprentissage de la vie. C'est elle qui prépare le jeune à exploiter au mieux son potentiel et à jouer un rôle utile à l'âge adulte dans la société.

Le présent programme d'éducation se propose d'explorer cette fonction sous trois aspects particuliers : l'éducation prénuptiale, l'éducation matrimoniale, l'éducation familiale.

### **I.2. 1. L'EDUCATION PRENUPTIALE**

Une forte proportion de jeunes, face aux multiples situations de crises socio-économiques qui affectent la cellule familiale, éprouve des difficultés à conclure leur parcours vers le statut d'adulte par le mariage. C'est pourtant ce changement dans l'ordre social qui marque une évolution des références fonctionnelles, l'émergence des nouveaux rôles sociaux, la satisfaction d'autres formes de rites familiaux. Les personnes qui désirent avoir une famille aujourd'hui rencontrent de nombreux obstacles et doivent faire face à des défis parfois quasi insurmontables.

Plusieurs facteurs socio-économiques affectent la cellule familiale et la situation d'époux ou de parent : les charges économiques, les pratiques traditionnelles, religieuses ou civiles du mariage, les compétences parentales ou

conjugales. On assiste par ailleurs au changement des valeurs avec une dévaluation des notions de devoir et de responsabilité sociale, une recherche de plus de libertés individuelles et d'autosatisfaction, contrairement à la recherche d'une relation conjugale égalitaire faite de compréhension, de support émotionnel, de sécurité financière et de satisfaction conjugale.

Le sous-programme éducation pré-nuptiale apporte aux jeunes et aux adultes qui font face aux difficultés liées à l'accès au mariage, une meilleure compréhension de l'importance de cette institution ou pacte social, des obstacles qui, en contexte camerounais réduisent son accessibilité et les opportunités qui viennent la soutenir. Il comprend à cet effet trois modules : l'éveil des jeunes au mariage, la promotion du mariage et les obstacles au mariage.

### **I.2.2. L'EDUCATION MATRIMONIALE**

Le système familial comporte trois sous-systèmes en interaction et en interrelation : le sous-système des époux, le sous-système parent-enfant et le sous-système frère-frère, sœur-sœur ou frère-sœur. Il est cependant clair que c'est au sous-système des époux que revient la place primordiale car de la qualité du rapport conjugal dépend l'évolution de tous les autres sous-systèmes. Comme le stipulent Nichols et Everett (1986), il est nécessaire que dans la famille humaine, les époux forment entre eux une coalition sociale et maintiennent une distinction entre les générations, c'est-à-dire entre eux comme époux et parents et leur progéniture, afin d'assurer au mieux le développement des enfants.

C'est à la construction et à la promotion de cette coalition que le sous-programme éducation matrimoniale se consacre. Il vise, en premier lieu, à faire de la relation matrimoniale une relation satisfaisante, une vie commune agréable. En plus d'être une union des sexes et la plus petite communauté sociale, la famille est le lieu où se vit l'amour et la réciprocité entre ses membres.

Ce sous-programme présente également des aspects relationnels avérés pour aider les partenaires à se renforcer mutuellement et à améliorer la communication sociale.

Il propose aussi des aspects comportementaux de promotion d'une vie sexuelle responsable et d'une santé de reproduction satisfaisante.

### **I.2.3. L'EDUCATION A LA VIE FAMILIALE**

La structure familiale doit continuer à développer des capacités fortes de résistance pour éviter la rupture à l'intérieur et s'adapter aux changements rapides enregistrés dans les circonstances sociales, politiques et économiques en cours.

Pour ce faire, la famille devrait constituer un mécanisme essentiel d'apprentissage du respect des droits humains et des droits de ses membres vulnérables, toutes choses dont l'absence est susceptible de faire de cette unité de base un système social à risque. Il s'agit des droits des femmes et de la promotion du genre, des droits des personnes handicapées, du troisième âge et de l'enfant, de la lutte contre les violences au sein de la famille.

En tant qu'unité économique, la famille reste une organisation en développement. Les coûts d'une prise en charge ou des responsabilités de création des conditions de vie décente de ses membres sont en perpétuelle augmentation. L'apprentissage et la référence aux stratégies d'actions propres à l'approche communautaire sont à même d'aider la famille à construire ses systèmes de production et de sécurité sociale.

Le sous-programme propose, en réponse à ces enjeux, des perspectives de promotion du bien-être familial liées à la santé de ses membres, des comportements d'apprentissage des droits humains et de protection des groupes vulnérables en milieu familial. Il développe également des actions de protection du milieu de vie et des initiatives d'actions communautaires.

## CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE DU GUIDE

Le présent chapitre traite des aspects conceptuel et méthodologique du guide. Concrètement, il s'agit de définir dans un premier temps les notions fondamentales de cet outil et dans un second temps de présenter les différentes approches pédagogiques participatives et interactives sur lesquelles s'organisent les méthodes d'intervention sociale.

### II.1. CADRE CONCEPTUEL DU GUIDE

Toute utilisation judicieuse du guide par les différents intervenants sociaux ne peut se faire sans compréhension préalable de ses concepts clés à savoir : éducation, éducation pré-nuptiale, éducation matrimoniale et éducation familiale.

#### II.1.1. EDUCATION

Education vient du latin « *ex-ducere* » qui signifie: « guider, conduire hors ». L'éducation est « *l'action de développer un ensemble de connaissances et de valeurs morales, physiques, intellectuelles, scientifiques considérées comme essentielles pour atteindre le niveau de culture souhaitée* » (Toupidictionnaire in <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Education.htm>). Selon le dictionnaire Larousse (2008), « *c'est l'action d'éduquer, de former, d'instruire quelqu'un.* » Elle permet de transmettre d'une génération à une autre un ensemble de connaissances, de pratiques et une culture nécessaires au développement de la personnalité et à l'intégration sociale de l'individu.

#### II.1.2. EDUCATION PRENUPTIALE

L'éducation pré-nuptiale est par essence celle qui incite les jeunes en âge de se marier au mariage. Elle constitue un domaine d'apprentissage au mariage. Aussi, aborde-t-elle des aspects tels la connaissance du mariage (les conditions d'accès au mariage, la préparation au mariage, les obstacles au mariage, etc.) et la vie de couple.

#### II.1.3. EDUCATION MATRIMONIALE

L'éducation matrimoniale concerne l'apprentissage par le couple d'un ensemble de convenances, de coutumes, de règles, d'ambitions, d'intentions de projets, de rêves

qui concourent à la réussite d'une relation matrimoniale. Elle aborde entre autres les aspects tels que la relation conjugale, la reproduction, le partage des tâches et des charges familiales, etc.

#### **II.1.4. EDUCATION FAMILIALE**

L'éducation familiale est l'action d'élever et d'éduquer les enfants en vue de leur insertion progressive dans la société en général, mais surtout dans le mariage, la famille, le travail, etc. C'est un champ d'intervention sociale. Elle englobe plusieurs aspects notamment un ensemble d'activités socio-économiques et culturelles, les relations d'échanges et de promotion de l'autonomie fonctionnelle, le savoir vivre ensemble, etc.

### **II.2. METHODOLOGIE DU GUIDE D'EDUCATION PRENUPTIALE, MATRIMONIALE ET FAMILIALE**

Le guide d'éducation prénuptiale, matrimoniale et familiale se propose de permettre aux apprenants de partager avec les intervenants sociaux, des données théoriques, des savoir-faire, des savoir-être et des savoir-vivre nécessaires au vécu harmonieux des trois dimensions du concept social de la famille. Il est élaboré à partir du concept de relation d'aide en service social, une relation interpersonnelle basée sur l'apprentissage, l'assistance psychosociale, la dynamique de groupe et/ou l'animation sociale (dans le cas présent).

Aussi s'appuie-t-il sur des approches pédagogiques participatives et interactives qui organisent les différentes méthodes d'intervention sociale à savoir : l'intervention individuelle, l'intervention de groupe et l'intervention communautaire.

#### **II.2. 1. INTERVENTION INDIVIDUELLE**

La méthode individuelle d'intervention se préoccupe des conséquences des problèmes sociaux sur les individus en situation et sur les familles. Elle obéit à la fonction principale du travail social à savoir permettre aux individus de réaliser une meilleure adaptation et d'atteindre un équilibre satisfaisant entre eux et leur milieu de vie.

##### **II.2.1.1. Stratégies d'intervention**

La méthode individuelle dans ce cadre de l'EPMF se focalise sur la personne, ses particularités, ses besoins mais aussi ses blocages. Sous sa forme directe,

l'intervention individuelle s'exerce et s'applique dans les situations diverses autant pour le champ d'application du travail social (la compétence du service) que pour la dimension du client auquel on s'adresse (individu, famille). Parmi les six (06) grands types d'interventions qui composent l'approche individuelle, quatre (04) méritent une attention particulière. Il s'agit de :

✓ **Clarifier -Soutenir**

Les interventions sont essentiellement relationnelles et ont pour objectif de permettre au client d'analyser les divers aspects de sa situation, de retrouver et d'affermir sa confiance en soi-même, son auto-estime et de mieux comprendre son propre fonctionnement dans sa relation avec les autres.

Dans la relation conjugale ou familiale, l'intervenant social doit permettre à son client de comprendre de quoi il s'agit : la nature de la situation, le contenu de ses besoins, les répercussions affectives. Elle permet aussi de fortifier le client en tant que personne, de diminuer les effets paralysants de son anxiété, de libérer en lui des forces susceptibles de mobiliser pour changer sa situation. Son action tourne autour des actions suivantes : la clarification, la compréhension de soi et le soutien.

✓ **Informé – Eduquer**

L'intervenant social utilise prioritairement ses connaissances et son savoir professionnel pour répondre aux besoins du client. L'information vise à mettre le client au courant des ressources et des droits. Elle permet d'armer le client avec des connaissances suffisantes afin qu'il puisse faire des choix et défendre ses droits en toute connaissance de cause. L'action est donc centrée sur l'information, l'assistance matérielle et l'éducation.

Pour ce qui est de l'éducation, elle s'appuie sur deux axes interdépendants et complémentaires : l'acquisition de connaissances ou des capacités et la socialisation ou acquisition des comportements conformes aux normes sociales admises dans la famille et la société.

✓ **Persuader - Influencer**

Différentes formes d'interventions tendent à exercer de façon consciente et voulue une influence sur la personne afin de l'amener à modifier sa situation, ou à faire ou ne pas faire telle ou telle chose. Elles peuvent prendre l'aspect de conseil, de confrontation, de persuasion.



Le conseil a pour objectif d'influencer la personne afin qu'elle organise sa vie, ses activités, de la façon la plus adéquate selon l'optique et les influences sociales.

La confrontation consiste à confronter (à amener) le client aux conséquences que tel ou tel type de comportement entraînera. Il subit aussi une force dissuasive.

Pour ce qui est de la persuasion, elle tente d'influencer le client, de le convaincre, de se rallier aux propositions de l'intervenant social à la lumière des connaissances relatives à sa situation sociale.

✓ **Mettre en relation – Créer des opportunités nouvelles**

L'intervention consiste à élargir l'horizon relationnel du client, d'amplifier ses cadres de vie et de références et de lui permettre d'accéder à des expériences nouvelles porteuses d'enrichissements et des plaisirs.

La mise en relation recherche l'élargissement du cadre relationnel et permet l'apprentissage progressif par la communication avec d'autres personnes et d'autres institutions.

L'ouverture et la découverte sont destinées à stimuler le client afin d'explorer en lui-même et dans son environnement d'autres possibilités, d'autres forces, d'autres personnes et groupes, d'autres expériences jusqu'alors insoupçonnées ou méconnues.

Pour ce qui est de l'utilisation, de la création des structures de l'environnement et de la participation à celles-ci, il s'agit d'informer le client sur ce qui existe et de le stimuler à découvrir son milieu social, à y participer, à être partie prenante de la vie sociale et d'utiliser les équipements disponibles.

**Tableau 1** : synthétique de l'intervention individuelle

Type d'intervention directe	Eléments de pratique
<b>Clarifier -Soutenir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Clarification</li> <li>• Soutien</li> <li>• Compréhension de soi</li> </ul>
<b>Informé – Eduquer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information</li> <li>• Assistance matérielle</li> <li>• Education</li> </ul>
<b>Persuader- Influencer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil</li> <li>• Confrontation</li> <li>• Persuasion</li> </ul>
<b>Mettre en relation – Créer des opportunités nouvelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en relation</li> <li>• Ouverture et découverte</li> <li>• Utilisation et création des structures dans l'environnement</li> <li>• Participation à celles-ci</li> </ul>

*Source : De Robertis, 1981*

### II.2.1.2. Déroulement de l'intervention

L'intervention individuelle se fait suivant les étapes ci-après :

Etapes	Eléments du contenu
<p>La demande ou problème présenté par le client (la personne ou la famille)</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contact avec l'intervenant et l'institution d'intervention <ul style="list-style-type: none"> <li>• La visibilité et la disponibilité organisationnelle (service et intervenant)</li> <li>• La préparation à la rencontre (contact sensoriel, contact cognitif, position appropriée)</li> </ul> </li> <li>2. Analyse de la demande <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce que le client veut de lui-même</li> <li>• Client référé par d'autres services</li> <li>• Client sous mandat légal</li> </ul> </li> <li>3. Identification du problème par l'intervenant (à qui, de qui, pour qui, pourquoi)</li> <li>4. Identification des options d'orientation (thème principal, objet de l'intervention)</li> </ol>
<p>L'analyse de situation/ problème</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conditions objectives de vie du client <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions personnelles (caractéristiques de la personnalité)</li> <li>• Conditions de développement</li> <li>• Conditions sociales</li> <li>• Conditions économiques</li> </ul> </li> <li>2. Le vécu subjectif du client relié aux conditions objectives de vie <ul style="list-style-type: none"> <li>• La philosophie de vie et l'estime de soi</li> <li>• La capacité du client à prendre des décisions</li> <li>• L'observation des valeurs culturelles liées à l'espace familial</li> <li>• L'écoute attentive des discours du client</li> </ul> </li> <li>3. Synthèse des éléments de préoccupation et des éléments ressources <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement de la situation problème</li> <li>• La liste des éléments problèmes et les priorités retenues</li> <li>• Les solutions déjà essayées ou envisagées</li> <li>• Identification du système environnant du client (matériel, finance, assistance physique, supports émotionnel, social et d'information)</li> <li>• Motivation au changement (degré de malaise du client, degré de capacité et de croyance à se sortir du problème avec l'aide sollicitée)</li> <li>• Attentes du client par rapport à l'intervention et à l'intervenant</li> </ul> </li> <li>4. Formulation de la situation problème <ul style="list-style-type: none"> <li>• Description de la situation problème (catégories de problème social vécu, différentes cibles d'intervention choisie)</li> <li>• Evaluation des mesures d'accompagnement (capacité personnelle et ressources internes disponibles, état de</li> </ul> </li> </ol>

Etapes	Eléments du contenu
	désorganisation quotidienne, degré de vulnérabilité, niveau d'isolement, conséquence possible ou impact, situation d'urgence)
L'évaluation préliminaire et opérationnelle	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identification des démarches et des actions à mener par le client ou le système client lui-même</li> <li>2. Identification des ressources primaires (membres de la famille amie) à utiliser et les attentes par rapport à ces ressources</li> <li>3. Identification des ressources de l'organisme d'intervention et des réseaux secondaire et tertiaire (santé, éducation, services sociaux, justice, mairie, administration, partenariats, etc.) à utiliser et les attentes par rapport à ces ressources</li> </ol>
L'élaboration d'un projet d'intervention	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Détermination des besoins prioritaires reliés à chaque thème prioritaire ou partie du problème retenu</li> <li>2. Détermination des objectifs de changement centré sur la satisfaction des besoins prioritaires et la résolution de l'aspect du problème retenu</li> <li>3. Détermination des actions ou groupe d'actions ou stratégies d'interventions et les moyens d'action nécessaire à la réalisation des objectifs de changement préalablement établis</li> </ol>
La mise en œuvre des interventions	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Exécution des actions ou groupes d'actions directes (participation du client autant que de 'intervenants)</li> <li>2. Exécution des actions ou groupes d'actions indirectes (acteurs du système client en faveur du client)</li> </ol>
L'évaluation des résultats	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mesure du changement dans l'efficacité de l'adaptation ou de la réadaptation sociale du client</li> <li>2. Mesure du changement dans les habitudes des conditions de vie nuisibles</li> <li>3. Mesure du changement dans la verbalisation et la compréhension</li> <li>4. Mesure du changement dans les conditions du milieu de vie du client</li> </ol>
La clôture de l'intervention	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Gestion de la rupture par l'espacement des contacts</li> <li>2. Changement dans la gestion du temps et des espaces de contact pour défaire les habitudes</li> </ol>

### II.2.1.3. Finalité de l'intervention individuelle

Elle permet de produire des changements préalablement définis sur divers plans :

- au plan des relations interpersonnelles ;
- au niveau de la situation matérielle des familles et des individus ;
- au niveau de l'utilisation des ressources collectives du milieu de vie de la personne et de sa famille.

### II.2. 2. INTERVENTION DE GROUPE

En intervention sociale, le groupe est compris comme un ensemble de personnes interdépendantes dans la poursuite d'un but commun.

Le point de convergence à l'ensemble des membres peut être une même difficulté éprouvée par chacun, un intérêt qui pousse les membres à se regrouper pour trouver une solution aux besoins ressentis.

La caractéristique primordiale qui définit un groupe est l'interaction. Celle-ci fait émerger les éléments ci-après :

- Des buts communs, c'est-à-dire, ce pourquoi le groupe se réunit ;
- Des normes c'est-à-dire un ensemble d'attitudes et de comportements acceptés comme légitimes par le groupe ;
- Des rôles pratiques entre les membres ;
- Un réseau d'attractions interpersonnelles, d'attirance ou de rejet.

### **II.2.2.1. Typologie des groupes en intervention sociale**

Pour le présent guide, quatre (04) catégories de groupes peuvent être exploitées en fonction des objectifs visés. Il s'agit du groupe de thérapie, du groupe de changement social, du groupe d'entraide et du groupe centré sur la tâche.

#### **✓ Le groupe de thérapie (réadaptation)**

Le groupe de thérapie, encore appelé modèle de réadaptation, fait du traitement de l'individu, la fonction centrale de l'intervention de groupe. Pour ce modèle, le service social offre un autre moyen par lequel les individus peuvent être traités ou réhabilités à travers l'ajustement des relations personnelles et sociales par l'utilisation du groupe.

Le groupe est considéré comme un outil ou un contexte pour le traitement de l'individu ou pour produire les changements désirés chez les membres.

#### **✓ Le groupe de changement social (à buts sociaux)**

Ce modèle apparaît très utile pour les groupes cibles des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille confrontés aux problèmes de pauvreté.

En effet, il aborde les difficultés liées à l'ordre social et à l'orientation des valeurs dans les petits groupes. La principale fonction du groupe sera de créer une base pour produire des citoyens informés et habilités socialement. Chaque membre du groupe est potentiellement capable d'une certaine forme de participation significative dans les divers milieux de la société.

Ce modèle considère que chaque groupe possède le potentiel pour effectuer un changement social puisque l'action collective du groupe représente la compétence sociale des individus.

✓ **Le groupe d'entraide (réciprocité)**

Ce modèle propose un processus d'aide destiné à desservir au bout tant l'individu que la société. Il focalise sur le développement de l'autonomie de l'individu dans le groupe et sur la construction d'un système d'aide mutuelle entre les membres pour les aider à se sortir de leurs difficultés intra-personnelles, interpersonnelles ou extra-personnelles.

Le groupe d'entraide permet d'évaluer le processus par lequel les membres ont mis sur pied leur système d'entraide et les encourage à imaginer des moyens de trouver des sources équivalentes de satisfaction dans les autres systèmes au sein desquels ils fonctionnent (associations, églises, écoles,...).

✓ **Le groupe centré sur la tâche.**

Ce type de groupe s'appuie sur les acquis du modèle de service social de traitement à court terme.

En effet, les problèmes tels que perçus par le client (groupe) sont mis à jour, explorés et clarifiés. L'intervenant social (animateur du groupe) et le client (groupe) s'entendent sur le ou les problèmes qu'ils devront résoudre. Une fois cet accord accepté, les tâches qu'auront à faire le client et l'intervenant social sont définies. Chacun accomplit donc la tâche sur laquelle l'on s'est entendu.

A l'évaluation, on identifie ce qui a été accompli ainsi que les changements obtenus ; cette démarche peut être appliquée à d'autres problèmes par le groupe. Un traitement axé sur la tâche est valide, dans la pratique, autant pour les individus que pour les familles ou les groupes.

### **II.2.2.2. Déroulement**

La recherche d'une solution à un problème en groupe exige un mode d'approche scientifique caractérisé par la démarche rationnelle d'intervention de groupe qui se divise en quatre étapes correspondant aux phases du développement du groupe.

L'intervention de groupe se fait suivant les étapes ci-après :

Étapes	Éléments de contenu
Organisation-Documentation	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Définition du groupe</li> <li>2. Organisation de l'espace</li> <li>3. Organisation du temps de travail</li> <li>4. Documentation</li> <li>5. Choix de l'approche d'intervention la mieux adaptée</li> </ol>
Programmation et planification de l'intervention	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mise en place du groupe <ul style="list-style-type: none"> <li>• objectifs du groupe</li> <li>• composition (taille, homogénéité, caractéristiques des membres)</li> <li>• sélection des membres du groupe,</li> <li>• participation des membres (volontaire ou obligatoire, groupe fermé ou ouvert)</li> </ul> </li> <li>2. Organisation des activités du groupe <ul style="list-style-type: none"> <li>• activités d'information</li> <li>• activités d'observation-évaluation</li> <li>• activité d'éducation-formation</li> <li>• activités de loisir</li> </ul> </li> </ol>
Réalisation du programme	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Choix et réalisation des activités</li> <li>2. Réalisation des activités en collaboration avec d'autres intervenants sociaux <ul style="list-style-type: none"> <li>• liaison sociale</li> <li>• concertation</li> <li>• travail en équipe</li> <li>• la consultation</li> </ul> </li> <li>3. intervention sur l'entourage du client <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention visant la modification de la situation extérieure</li> <li>• intervention visant à élargir son insertion sociale (changement d'attitudes des personnes significatives)</li> </ul> </li> </ol>
Révision de l'intervention	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Synthèse générale des acquis</li> <li>2. Evaluation individuelle et collective des changements <ul style="list-style-type: none"> <li>• au niveau des réactions des participants</li> <li>• des apprentissages</li> <li>• des performances des intervenants</li> <li>• des résultats du groupe (impact sur le groupe)</li> </ul> </li> <li>3. Fin de groupe</li> </ol>

### II.2.2.3. Approches et techniques pédagogiques participatives en intervention de groupe

Neuf (09) principales approches pédagogiques participatives appropriées pour l'éducation aux compétences pour la vie ont été retenues. Il s'agit :

- de la discussion en grands groupes ;
- de la discussion en petits groupes parallèles ou Buzz group ;
- du débat contradictoire ;
- du brainstorming (remue méninges) ;

- du jeu de rôle ;
- du jeu ;
- du conte historiette ;
- de l'analyse de situation et de l'étude de cas ;
- de l'enquête et du théâtre.

### **Méthode 1 : Discussion de grands groupes**

#### ✓ **Description**

Le groupe examine un problème ou un thème avec l'objectif de :

- essayer de mieux comprendre une question ou une compétence ;
- trouver la meilleure solution ;
- développer de nouvelles idées et orientations pour le groupe.

#### ✓ **Avantages**

Les apprenants peuvent :

- apprendre des autres et avoir d'autres réponses pour résoudre un problème ;
- approfondir leur compréhension et personnaliser leur relation au sujet ;
- développer des compétences d'écoute, d'affirmation de soi et d'empathie.

#### ✓ **Comment procéder ?**

1. Décider de la manière dont il convient d'aménager la salle afin que les apprenants se voient les uns les autres ;
2. Rappeler les règles de la discussion (ou les établir en commun au début de chaque discussion) ;
3. Identifier l'objectif de la discussion et le communiquer clairement ;
4. Poser des questions pertinentes et ouvertes ;
5. S'assurer que tout le monde participe activement ;
6. Garder une trace de la manière dont la discussion se déroule (par exemple, nommer 1 ou 2 rapporteurs)

***N.B. : Grands groupes difficiles à gérer***

### **Méthode 2 : Discussion en petits groupes parallèles ou « Buzz Group »**

#### ✓ **Description**

Un grand groupe est divisée en petits groupes de six ou moins et dispose d'un temps court pour accomplir une tâche, exécuter une action, ou pour discuter d'un thème spécifique, d'un problème ou d'une question.

✓ **Avantages**

Avantages additionnels à la discussion de groupe

- bonne méthode lorsque les effectifs sont grands et le temps limité ;
- maximise la participation de tous ;
- donne une occasion aux apprenants de mieux de se connaître ;
- favorise une écoute plus attentive et personnalité ;

✓ **Comment procéder ?**

1. Préciser le but de la discussion et le temps disponible ;
2. Former des petits groupes (varier la composition des groupes si l'exercice est renouvelé) ;
3. Placer les apprenants de sorte qu'ils se voient tous et puissent s'entendre facilement ;
4. Donner un rôle actif à chaque membre du groupe (rapporteur, facilitateur, « avocat du diable », etc.) ;
5. A la fin, les rapporteurs résument la discussion

### **Méthode 3 : Débat contradictoire**

✓ **Description**

Une question controversée est présentée par un groupe d'apprenants ou par l'intervenant social.

✓ **Avantages**

Les apprenants prennent position sur cette question. Un débat est organisé autour du sujet avec le groupe entier ou par petits groupes. Les débats offrent l'opportunité :

- d'exercer différentes compétences (communiquer, respecter l'opinion des autres, etc.) ;
- de traiter en profondeur et de manière créative un sujet particulier ;
- de prendre position sur un sujet qui peut avoir une grande importance pour eux ;
- de discuter des pour et des contre ;



- les questions sociales se prêtent bien au débat.

✓ **Comment procéder ?**

1. Choisir une question controversée ;
2. Permettre aux apprenants d'adopter la position de leur choix. Si trop d'apprenants adoptent la même position, demander aux volontaires de défendre la position adverse ;
3. Donner quelques minutes aux apprenants afin de préparer des arguments pour défendre leur position (seuls ou en petits groupes) ;
4. Rappeler les règles de la discussion (ou les établir en commun au début de chaque discussion) ;
5. Pendant le débat, ne pas laisser certains apprenants dominer la discussion au dépens des autres ;
6. S'assurer que les apprenants sont respectueux de l'opinion des autres ;
7. Garder le contrôle sur la classe et veiller à ce que le débat reste focalisé autour du sujet.

#### **Méthode 4 : Brainstorming (Remue-méninges)**

✓ **Description**

Les apprenants produisent activement et spontanément une grande variété d'idées, sans les évaluer ou les discuter, à propos d'un thème ou d'une question pendant une période donnée (souvent brève).

Le grand nombre d'idées est l'objectif principal de la séance de réflexion, l'évaluation ayant lieu plus tard.

✓ **Avantages**

Manière efficace d'utiliser le temps pour explorer un sujet qui permet aux apprenants :

- de produire un certain nombre d'idées qui sont bien les leurs ;
- d'utiliser leur imagination et de sortir des modèles de réponses figés.

Une activité de suivi peut être d'évaluer le pour et le contre de chacune des idées ou de les classer selon certains critères, ce qui permet d'exercer les compétences d'analyse et d'esprit critique.

✓ **Comment procéder ?**

1. Désigner un leader et un ou plusieurs secrétaires qui se relaient ;

2. Enoncer la question ou le problème et solliciter des idées ;
3. Rappeler les objectifs et règles du jeu : produire des idées même les plus folles, sans les juger ; toutes les idées qui viennent à l'esprit sont bienvenues ;
4. Faire noter par un ou plusieurs apprenant(s) qui se relaient les idées sur un panneau ou tableau noir (éventuellement sur des fiches à afficher ensuite) pour que chacun puisse les voir et pour pouvoir les discuter plus tard ;
5. Faire en sorte que les idées ne soient pas discutées mais juste énoncées ;
6. S'assurer que chacun participe ;
7. Après la séance de remue-méninges, passer en revue les idées, en ajouter, en supprimer, les classer.

***N.B. : Risque de provoquer un brouhaha incontrôlable***

### **Méthode 5 : Jeu de rôle**

#### ✓ **Description**

Le jeu de rôle est une courte représentation informelle dans laquelle quelques apprenants miment ou jouent une situation donnée.

Ce qui a été joué est ensuite discuté en groupe et peut être rejoué différemment par les mêmes ou par d'autres acteurs.

#### ✓ **Avantages**

Le jeu de rôle permet aux apprenants d'exploiter des problèmes et des dilemmes qui peuvent survenir dans la vie réelle, de les personnaliser, d'identifier et tester des solutions sans prendre de risque (puisque la situation n'est pas réelle)

Le jeu de rôle est une excellente stratégie pour explorer des sentiments ou situations difficiles à gérer qui se produisent dans la vie réelle (colère, tristesse, impuissance, timidité, pression des pairs) et pour :

- exercer plusieurs types de compétences ;
- accroître l'empathie pour les autres et leur point de vue ;
- acquérir une meilleure connaissance de soi en explorant des problèmes et des dilemmes de façon plus personnalisée ;
- explorer de nouvelles manières de réagir.

#### ✓ **Comment procéder ?**

1. Décrire la situation et s'assurer qu'elle a un lien avec le vécu des apprenants ;
2. Choisir les acteurs ;

3. Donner les instructions aux acteurs, leur laisser quelques minutes pour se préparer ;
4. Préparer le public (disposition) ;
5. Commencer le jeu de rôle ;
6. Parler de ce qui s'est produit (ressenti, ce qui était facile, plus difficile, liens avec la vie réelle) ;
7. Puis, d'autres apprenants peuvent suggérer d'autres manières d'agir ou réagir et peuvent venir rejouer la scène différemment ;
8. Tirer les leçons de l'exercice – les garder en mémoire pour pouvoir éventuellement les rediscuter plus tard.

***N.B. : Risque d'accident***

**Méthode 6 : Jeux**

✓ **Description**

Les jeux sont des activités entre les apprenants qui peuvent être employés pour enseigner ou réviser les connaissances ; ils permettent de renforcer les apprentissages, d'exercer la pensée critique, la résolution de problèmes et la prise de décision.

✓ **Avantages**

Les jeux permettent de :

- tester des hypothèses, connaissances, compétences et solutions sans prendre de risque réel (sauf celui de perdre des points au cours du jeu) ;
- explorer des problèmes et dilemmes, de façon plus personnalisée ;
- apprendre en s'amusant ;
- gérer les grands effectifs et favoriser la participation active de tous ;
- favoriser des discussions riches pendant que les participants travaillent dur pour marquer des points et gagner.

✓ **Comment procéder ?**

1. Les jeux peuvent être préparés par les apprenants, les enseignants ou être fournis par des ONG s'occupant de prévention ;
2. Préparer des séries de questions et réponses en relation avec ce qui a déjà été appris en classe ;
3. Organiser le jeu, former des équipes si nécessaire ;

4. Mettre sur pied un système pour compter les points, qui s'inspire de jeux se pratiquant déjà dans la communauté ou la TV (« question pour un champion », « trivial poursuit ») ;
5. Rappeler aux apprenants que l'activité est censée être agréable et peu importe qui gagne ;
6. Limiter la durée du jeu ;
7. Prévoir un peu de temps pour discuter de la façon dont le jeu s'est déroulé et des résultats.

***N.B. : Risque de tomber dans les dérapages***

**Méthode 7 : Contes, historiettes**

✓ **Description**

L'intervenant social ou les apprenants racontent une histoire (sous forme de conte ou non) au groupe. La conterie peut être agrémentée d'images, de photos, de musique ou de danse.

✓ **Avantages**

Les histoires permettent aux apprenants d'explorer des problèmes et dilemmes. Des analogies et comparaisons peuvent aider les apprenants à amener leurs propres réponses.

Les histoires peuvent aider les apprenants à :

- réfléchir à des problèmes locaux ;
- les sensibiliser en discutant des problèmes et des solutions ;
- développer leur esprit critique ;
- personnaliser les situations et s'y identifier ;
- développer leur imagination et leurs compétences en écriture en inventant eux-mêmes des histoires.

✓ **Comment procéder ?**

1. Choisir et lire des histoires simples et claires, qui contiennent des situations de bonheur, de tristesse, d'excitation, de courage, de décisions à prendre et de problèmes à résoudre ;
2. Un groupe d'apprenants peut aussi préparer et raconter une histoire ;
3. Faire une ou deux remarques ;

4. S'assurer que l'histoire et les images, s'il y en a, ont un lien avec la vie des apprenants ;
5. Rendre l'histoire intéressante ;
6. Après la lecture de l'histoire, encourager les apprenants à réfléchir et à discuter les questions importantes soulevées par l'histoire ;
7. Après avoir été lue, l'histoire peut également être adaptée au contexte local si nécessaire et mise en scène.

### **Méthode 8 : Analyse de situation, études de cas, enquêtes**

#### **✓ Description**

Les activités d'analyse de situation fournissent une opportunité aux apprenants d'analyser, et de discuter de situations qui leur sont proches ou qu'ils pourraient rencontrer.

Les études de cas sont des histoires réelles qui décrivent en détail ce qui est arrivé à une communauté, une famille, une école ou un individu.

Les analyses de cas ou de situation et les enquêtes exigent d'avoir des contacts avec la communauté pour récolter des informations et des témoignages. C'est une étape préliminaire au développement et à la réalisation de projets de prévention dans la communauté.

#### **✓ Avantages**

Ces activités sont de puissants catalyseurs pour la réflexion et la discussion. Elles fournissent des occasions de :

- mobiliser un large éventail de connaissance et compétences (lecture, écriture, analyse, communication, recherche, etc.) ;
- travailler ensemble, de partager des idées ;
- mieux connaître son cadre de vie et la communauté ;
- découvrir que les gens pensent parfois difficilement ;
- examiner les conditions nécessaires à la réalisation d'actes individuels ou collectifs et en évaluer les conséquences ;
- être confrontés à des situations vécues par d'autres, identifier les risques et réfléchir aux conséquences de leurs actes ;
- favoriser une prise de conscience et une mobilisation pour passer à l'action personnellement.

✓ **Comment procéder ?**

1. Prévoir le travail en plusieurs étapes et plusieurs sessions de travail ;
2. Discuter des sujets à étudier et bien les définir avec les apprenants ;
3. Favoriser les liens avec d'autres occasions d'apprentissage ;
4. Prévoir de travailler individuellement ou en groupe, mais veiller à ce que chacun ait un rôle actif ;
5. Prévoir plusieurs occasions de partager et discuter des résultats entre apprenants ;
6. L'enseignant joue le rôle de facilitateur, et guide les apprenants par des questions ou suggestions pour stimuler la réflexion et recadrer le travail ;

Prévoir des occasions de partager les résultats avec le reste de la famille et la communauté (exposition, animation, débat, etc.).

**Méthode 9 : Théâtre**

✓ **Description**

Mettre en scène des sketches, les présenter et les discuter ensuite. Le théâtre vise la prise de conscience et les changements d'attitudes et de comportements individuels et collectifs.

✓ **Avantages**

Utilisé à bon escient, le théâtre est un puissant outil de sensibilisation et d'information économiquement et culturellement adapté au contexte africain qui permet :

- d'instaurer un dialogue et une forte identification grâce à la mise en scène de situations en lien avec les problèmes et questions du groupe ou de la communauté ;
- d'aborder plus facilement des sujets tabous grâce à la mise en scène et le rire provoqué par des scènes cocasses.

✓ **Comment procéder ?**

1. Prévoir le travail sur une certaine durée, en plusieurs étapes et plusieurs sessions ;
2. Discuter des thèmes pour la pièce, bien définir avec les apprenants, et s'assurer qu'ils ont un lien avec le vécu des apprenants ;

3. Décider des personnages et distribuer les rôles (prévoir aussi un metteur en scène) ;
4. Faire travailler les apprenants en petits groupes ;
5. Prévoir plusieurs occasions de suivre leur travail : l'intervenant joue le rôle de facilitateur, il guide les apprenants par des questions ou suggestions et recadre leur travail si nécessaire ;
6. Prévoir des occasions de partager les résultats avec le reste des clients et la communauté.

Après la représentation :

7. Parler de ce qui s'est produit sous forme de débat ou de discussion (ressenti, ce qui était facile, plus difficile, liens avec la vie réelle) ;
8. Laisser à d'autres apprenants (autres spectateurs) la possibilité de suggérer d'autres manières d'agir ou réagir et de venir rejouer la scène différemment ;
9. Tirer les leçons de l'exercice – les garder en mémoire pour pouvoir éventuellement les rediscuter plus tard.

### **II.2.3. INTERVENTION COMMUNAUTAIRE**

L'intervention communautaire concerne les méthodes d'action communautaire susceptibles d'aider les familles, leurs membres, les communautés à s'aider eux-mêmes à la lumière des sous programmes éducation pré-nuptiale, éducation matrimoniale et éducation à la vie familiale. Dans le cadre du présent guide, il s'agit particulièrement de l'animation sociale.

#### **II.2.3.1. Une définition de l'animation sociale**

L'animation sociale se définit comme toute intervention qui vise à amener une collectivité à prendre conscience et à agir ensemble face à une problématique commune, à se donner des objectifs communs, précis et réalistes et à trouver les moyens les plus valables pour la réalisation de ce projet collectif.

##### **✓ L'animation sociale : un cadre d'intervention**

L'animation sociale est en rapport avec les familles, les groupes et les communautés étroitement liés à l'éducation, à la formation mais aussi à la mise en place de projets collectifs. Elle se fait par une personne qualifiée (animateur, encadreur communautaire, intervenant social) dans un cadre précis (association, comité de

développement, quartier, village, projet de développement) pour un public déterminé (famille, groupes, communauté).

✓ **L'animation sociale : un processus pédagogique**

L'animation sociale est essentiellement une pédagogie qui vise à permettre aux groupes, familles et communautés comme aux individus de découvrir leurs possibilités et de prendre en main leur propre avenir. C'est un long processus d'éveil, de maturation, de lutttes continues, d'audace et de persévérance.

✓ **L'animation sociale : une démarche participative**

Elle est axée sur l'action collective, s'adresse aux communautés et vise la participation de l'ensemble des membres au développement de leur milieu. Par cette action, elle privilégie la formation des hommes et des femmes à libérer le groupe de la dépendance et à susciter la volonté d'être présents aux prises de décision qui les concernent et à toutes les étapes de leur réalisation. Elle crée les conditions d'une authentique participation au développement.

✓ **L'animation sociale : un changement planifié**

L'animation sociale amène chaque membre à s'impliquer à la conception et à la réalisation de l'action. Il s'agit de faire passer les membres d'une communauté de l'état d'insatisfaction à l'état de satisfaction selon un certain nombre d'étapes.

### **II.2.3.2. Le processus d'animation sociale**

L'animation sociale obéit à un cheminement laborieux basé sur un certain nombre d'étapes pas toujours clairement départagées, qui peuvent chevaucher les unes les autres, mais qui semblent assez facilement identifiables.

✓ **La phase de sensibilisation ou gestation**

C'est une phase importante qui concerne la sensibilisation ou la conscientisation du groupe ou de la communauté :

- elle gagne à être initiée par quelques leaders du milieu, sensibles au dramatique de la situation, capables de transformer le défaitisme général en volonté de serrer les coudes et de reprendre en main la situation, de faire quelque chose ensemble et d'assumer les risques d'une aventure commune de révolution du milieu.



- elle doit favoriser la réflexion et susciter une prise de conscience par rapport à un problème social ou un besoin commun (pauvreté, marginalité, désorganisation sociale et familiale, déviance, violence, incapacité,...).
- Elle doit promouvoir des solutions alternatives ou des idées nouvelles afin de transformer une situation jugée problématique ou de répondre à un besoin

Une démarche de sensibilisation vise spécifiquement l'un ou l'autre des objectifs suivants :

- introduire des changements sur le plan individuel (modifier des comportements, des attitudes, des habitudes de vie, prendre conscience des situations, d'appréciations, de violence et des ressources qui existent dans le milieu,...) ;
- mobiliser les personnes directement touchées par un problème afin qu'elles se regroupent pour améliorer ou changer leur situation ;
- influencer les décideurs afin de les rendre plus sensibles aux difficultés ou aux besoins des membres et les inciter à agir ;
- obtenir la sympathie et l'appui de l'opinion publique au niveau local, afin de créer un rapport de force favorable au changement souhaité.

Cette préoccupation de sensibilisation devrait demeurer un souci constant des intervenants dans les étapes suivantes en restant maintenue au premier plan des priorités de tout le projet de développement.

#### ✓ **Phase de rassemblement des forces et de structuration de l'action**

A partir du vécu, il revient à l'animation d'aider le vouloir collectif à identifier les besoins prioritaires les plus urgents, à fixer quelques priorités et à amorcer des mini-projets qui mettent à l'épreuve les habiletés de chacun et font surgir la confiance dans les énergies et les potentialités rassemblées.

Il s'agit de recueillir les idées pour les étoffer, de recherches plus sérieuses sur les ressources du milieu, des études de rentabilité des projets et de leurs chances de succès. Il faut par la suite s'assurer que les choix rejoignent l'assentiment des blocs majoritaires du milieu.

Au besoin de partage des tâches et de structuration, il faut répondre par la mise en place de comités spécialisés qui devraient travailler à la mise en place de structures légales définitives plus souples et plus adaptées à leurs besoins.

Cette phase correspond aussi à celle du lancement des premières initiatives et de la multiplication des sessions inclusives d'apprentissage, susceptibles de faire émerger des suggestions d'action et la mise en train de tous les efforts de formations générales et de formations professionnelles et spécialisées.

✓ **Phase de réalisation, d'organisation et de planification**

Elle s'annonce lorsqu'arrive le temps des grandes décisions et des choix engageants.

Il est de conviction que si la communauté, le groupe n'arrive pas à franchir ce cap de risque calculé, l'aventure du développement n'ira pas loin.

L'animation qui ne débouche pas sur quelques réalisations qui fassent la fierté de ses initiateurs et de la communauté finira par vivre une démobilité des individus et des groupes, une baisse dramatique de la foi dans les possibilités du milieu.

Cette étape s'accompagne de la mise en place des structures légales essentielles à la stabilité de l'opération et à la reconnaissance officielle comme interlocuteur des différents paliers de décision.

A cette étape, l'animation continue d'être capitale. C'est elle qui véhicule le souci de la clarification de toutes les facettes des problèmes, la préoccupation de la liberté totale d'expression et qui assiste les comités à l'œuvre dans l'élaboration des consensus.

✓ **Phase de différenciation : entre déclin et essor**

C'est ici que commence le défi de la pérennisation.

Il y a d'abord le rodage et la gestion de l'administration des projets et initiatives. Il s'agit de continuer à faire appel à toutes les ressources du milieu en mettant l'accent sur la formation. Des négligences peuvent compromettre l'ensemble des initiatives.

Il y a aussi un danger d'émergence des conflits au moment où les premiers résultats apparaissent avec comme corollaire la résurgence des égoïsmes. C'est la phase de différenciation, moment où surgit le risque de durcissement des clans, des conflits de personnalité et surtout des conflits d'intérêts.

Si la mesquinerie et l'orgueil prennent le dessus sur des préoccupations du bien commun, ceci peut provoquer le déclin progressif de l'aventure. A moins que, par réalisme, il se développe une capacité de cohabiter avec des divergences.

L'animation, dans le respect total du milieu et de sa population, doit évoluer avec le milieu et penser progressivement à la responsabilité pour déboucher sur une auto-animation.

### **II.2.3.3. Quelques ressorts essentiels à l'animation sociale**

#### **✓ Une dynamique endogène**

C'est le dynamisme du milieu qui permet que l'animation sociale ait quelque chance de succès dans un milieu particulièrement défavorisé et débouche sur des réalisations valables.

Elle fait d'abord place à l'esprit d'initiative et à l'ancrage d'un groupe de leaders endogènes. Elle est ensuite le garant de la continuité des expériences et le moteur de mobilisation de nouvelles ressources humaines.

Enfin la dynamique endogène entraîne la participation de l'ensemble des membres pour donner leurs points de vue, faire des suggestions, initier ou appuyer une démarche, s'impliquer financièrement ou autrement.

#### **✓ La solidarité**

L'identité du problème, les moments de grandes décisions, les moments de lutte et les actions communes rapprochent les individus et font oublier les frontières entre familles et clans. Si la gravité des problèmes communs aide la solidarité, rien ne vaut les moments chauds de lutte, de conflits pour amener les gens à se serrer les coudes et à prendre conscience de véritables enjeux.

La solidarité se nourrit également des implications festives faites de fêtes communes, de victoires, de réussites et des événements marquant l'aventure.

#### **✓ Formation et information**

La formation et l'information pèsent d'un poids décisif dans la pratique de l'animation sociale.

Bien que les sessions de formation soient souvent utilisées comme une occasion d'apprentissage individuel, elles constituent aussi des moyens de sensibilisation et de mobilisation dans une perspective de changement collectif : prendre conscience

et s'outiller individuellement et collectivement pour riposter, améliorer les conditions de vie par l'exploitation des solutions de rechange, rencontrer des personnes qui vivent la même situation et stimuler la création des réseaux d'entraide.

Les activités d'information participent également de la préoccupation de sensibilisation, de mobilisation et même de conscientisation. Elles peuvent prendre plusieurs formes : rencontre ou assemblée d'information, colloque ou forum, exposition publique. Elles utilisent une diversité d'outils audiovisuels, d'exercices et de jeux.

✓ **Des ressorts externes**

L'animation sociale est également analysée au regard de ses capacités à mettre en jeu des atouts en provenance de l'environnement externe de la communauté.

Il est admis qu'à côté des expériences d'animation sociale gravitent beaucoup de politiques, de programmes (public ou privé) et de services disponibles, souvent méconnus et surtout fort peu exploités. Il en est ainsi des ressources humaines, des techniques et technologies disponibles, des expériences et des bonnes pratiques.

**Tableau 2:** les activités d'information en animation sociale

Nature de l'activité	Description de la fonction
Rencontre d'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité à caractère éducatif qui s'adresse aux membres de la communauté</li> <li>- Vise la sensibilisation dans une perspective de changement ou de mobilisation autour d'une action</li> <li>- Peut prendre diverses formes : café rencontre déjeuner causerie, présentation formelle suivi de question-réponse</li> </ul>
Assemblée publique d'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre ouverte à l'ensemble des membres d'une communauté désireuse de mieux connaître une situation problématique qu'affecte sa qualité de vie</li> <li>- Vise la sensibilisation tout en donnant l'occasion de s'organiser pour agir</li> <li>- Occasion d'évaluer la pertinence d'une action et l'appui du public permet d'établir des consensus sur différents aspects de développement</li> </ul>
Le colloque	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mode de rassemblement et de réflexion appartenant davantage à la culture des intervenants professionnels</li> <li>- Connaît cependant un succès comme moyen de sensibilisation des communautés locales</li> <li>- Bien cerner les préoccupations qui touchent les membres d'une communauté</li> <li>- Travaux en atelier comme lieu privilégié des discussions et des pistes d'action</li> <li>- Le retour en plénière pour stimuler la création des comités de travail et de mise en œuvre des pistes d'action</li> </ul>
Le forum	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forme d'activité privilégiant la prise de parole par les personnes directement touchées par les préoccupations abordées</li> <li>- Est habituellement axé sur l'élaboration des pistes d'action</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'animation vise par conséquent le recours à de brèves présentations stimulantes et accessibles</li> <li>- Laisser plus de place aux échanges de vues et aux discussions entre participants</li> <li>- Effectuer des retours d'atelier brefs, visuels et accessibles</li> </ul>
L'exposition publique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités réalisées le plus souvent conjointement par plusieurs groupes communautaires ou organismes engagés auprès d'une même communauté ou préoccupation par une même situation</li> <li>- Permet la sensibilisation des populations et le renforcement de l'image publique des groupes communautaires</li> </ul>

**Tableau 3:** les outils d'information et la sensibilisation sociale

Nature des moyens	Outils d'information
Moyens autonomes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix du nom de l'organisme communautaire</li> <li>- Le logo</li> <li>- L'enseigne</li> <li>- La correspondance</li> <li>- Le dépliant</li> <li>- L'affichage</li> <li>- Le kiosque</li> <li>- Le bulletin de liaison</li> <li>- Le périodique</li> <li>- Les publications diverses</li> <li>- La vidéo</li> <li>- Les moyens complémentaires (journées portes ouvertes, conférence, exposés, causeries, brochure, guide, bande dessinée, conte...)</li> </ul>
Média de masse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Presse écrite (hebdomadaire, quotidien)</li> <li>- Presse électronique (radio, télévision, internet)</li> </ul>
Médias communautaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journaux communautaires</li> <li>- Radio communautaire</li> <li>- Télévision communautaire</li> <li>- Site/adresse email communautaire</li> </ul>

## CONCLUSION

Le ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF) a élaboré un guide d'éducation pré-nuptiale, matrimoniale et familiale.

Véritable outil d'aide et d'intervention en faveur de l'encadrement de la famille camerounaise, cet outil, faut-il le rappeler constitue une réponse gouvernementale face aux besoins multiples et diversifiés de cette couche sociale.

Ce cadre référentiel d'éducation et de renforcement des capacités des familles et des intervenants sociaux se présente sous la forme d'un guide à deux tomes :

- Le tome 1 axé sur les généralités traite essentiellement les aspects théoriques du guide. Il s'appuie sur deux chapitres. Le premier aborde l'objet du guide notamment son contexte d'élaboration et sa justification. Le second quant à lui présente le cadre conceptuel et méthodologique de cet outil.
- Le tome 2, outre le but, le public cible, les intervenants, les bénéficiaires, le format, la stratégie de mise en œuvre et d'évaluation du guide, expose dans les détails et sous forme de fiches techniques les trois sous-programmes à savoir l'éducation pré-nuptiale, l'éducation matrimoniale et l'éducation familiale. chaque sous-programme s'organise en modules lesquels sont composés de plusieurs thèmes.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES ET RAPPORTS

- Banque Mondiale, (2010) **Revue des filets sociaux au Cameroun**, Yaoundé, Inédit.
- BIT (2002) **Sécurité sociale : un nouveau consensus**, Genève
- Conseil Pontifical pour la Famille (2005) **Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques**, Paris, Pierre TEQUI.
- INS (2010) **Annuaire statistique du Cameroun**, Yaoundé.
- INS (2008), **Troisième enquête camerounaise auprès des ménages : tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun entre 2001-2007**, Yaoundé.
- MINCOF (2001) **Guide de l'Animateur**, Tome 1 & 2, Yaoundé, Inédit
- MINAS (2004) **Actes du Colloque National sur la Famille au Cameroun (27-29 octobre 2004)**, Yaoundé, Inédit.
- MINAS (1988), **Recherche sur la famille camerounaise**, Vol. 1, 2, 3, Yaoundé, Imprimerie Nationale.
- MINAS (1987) **Colloque sur la famille en Afrique Noire**, Yaoundé, Imprimerie Nationale.
- MINASCOF (1990) **Education des populations à la parenté responsable**, FNUAP/BIT/Projet CMR/88/PO1 et PO5
- MINEPAT et UNICEF, (2006), **Suivi de la situation des enfants et des femmes : enquête par grappes à indicateurs multiples**, Yaoundé, INS
- MINEPAT, (2010), **Etude sur la protection sociale axée sur l'enfant au Cameroun**, Yaoundé, inédit
- Ministère de la Santé et des Services Sociaux, (1988), **Rapport de la Commission d'Enquête sur les Services de Santé et les Services Sociaux**, Les Publications du Québec, Québec., Yaoundé, inédit
- MINPROFF, (2011), **Stratégie du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille**, documents 1,2, 3, Yaoundé, Inédit.

- MINPROFF, (2009), **Analyse des instruments juridiques régissant les droits de la femme et de la fille au Cameroun**, Yaoundé, FNUAP.
- MINPROFF, (2004), **Annuaire statistique sur la situation de la femme au Cameroun**, Yaoundé, inédit.
- Morvan, P. (2009), (1985) **Droit de la protection sociale, 4<sup>ème</sup> édition, Les buts de la santé pour tous**, Copenhague, Bureau Régional de l'Europe
- Du Ranquet, M. (1983) **Recherches en case work : l'efficacité et sa mesure en service social**, Edisem Privat
- De Robertis, C. (1981) **Méthodologie d'intervention en travail social**, Socio guides Le Centurion
- Roys, G. (1979) « l'animation sociale et la mise en place d'entreprises autogestionnaires : le point de vue de l'animateur » **in Animation sociale d'entreprises communautaires et coopérative**, Paris, Ed. St Martin, pp 21-36
- Schlick, A. (s.d.) **Etude sur le cadre normatif et autres mécanismes, stratégies et programmes opérationnels de promotion des droits de l'enfant et des femmes**
- Union Africaine (2004) **Plan d'action sur la famille en Afrique : contribution de l'Afrique à la célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Année Internationale de la Famille.**

E-mail: cab\_minproff@yahoo.fr